

# Communauté de Communes de l'Ernée

Parc d'activités de la Querminais  
53 500 ERNEE  
02 43 05 98 80  
accueil@lernee.fr



Au 1er Janvier 2017, les Communauté de communes du Loir, Loire-et-Sarthe et des Portes-de-l'Anjou ont fusionné pour former la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.

## COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
  - o Création de zones d'aménagement concerté.
  - o Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
  - o Elaboration de politiques contractuelles en partenariat avec les Collectivités Locales, l'Etat et autres partenaires publics et mise en œuvre sur le territoire des actions négociées dans le cadre de ce contrat.
  - o Mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG)
  - o Constitution de réserves foncières.
  - o Soutien aux procédures d'urbanisme dans les communes (assistance/conseil en matière de procédures d'urbanisme et d'études techniques).
  - o PLU (plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale).
- Accueil des gens du voyage :
  - o Aménagement entretien et gestion d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

## COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie
  - o Politique du logement social : construction et gestion de logements neufs locatifs et locatifs sociaux en faveur des personnes défavorisées.
  - o Mise en œuvre et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH).
  - o Mise en œuvre d'opérations collectives contractuelles d'amélioration de l'habitat de type OPAH, ORAH... (hors dispositifs induits par une ZPPAUP restant de compétence communale).

## OBSERVATIONS

Le SCOT rural de l'Ernée a été approuvé le 22 décembre 2014.